

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 23 juillet 2026**

Salle du conseil

Procès-verbal

Date de convocation : 16 juillet 2026

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Damien CHARBONNIER, Marie-Geneviève BOISSINOT, Damien GRELLIÉ adjoints, Thierry PINEAU, Vincent VIOLEAU, Isabelle BOTTEREAU, Edith GOUJON, Gladys RÉVEILLÈRE, Cécile REULIER, Julien LAHAYE

Absents : Isabelle CESBRON donne pouvoir à Cécile REULIER, Olivier TURLAIS donne pouvoir à Damien GRELLIÉ, Olivier LENAIN donne pouvoir à Thierry PINEAU.

Secrétaire de séance : Julien LAHAYE

Le PV du 25 juin 2026 est adopté à l'unanimité.

1) Subvention au C.C.A.S 2026 : le conseil municipal décide de verser la subvention d'un montant de 8 000 € inscrite au budget primitif principal au Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

2) Approbation de la Convention de groupement de commande de Cholet Agglomération pour le contrôle de mobilier sportif et des aires de jeux :

Pour permettre d'éventuelles économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, le conseil municipal décide d'intégrer le groupement de commande pour la période 2027-2031. La participation de la commune est de 900 € maximum. La convention est approuvée à l'unanimité.

3) Garantie d'emprunt contracté par l'ACAOAB :

A la demande de l'Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance, concernant leur emprunt pour leur projet de réhabilitation du Prieuré et la création de logements, le conseil municipal accorde, à l'unanimité, une garantie d'emprunt à 50% du montant emprunté de 1 000 000 € au taux de 4% sur 20 ans.

L'association propose au conseil la vente du groupe électrogène actuel à un prix intéressant, mais vu les caractéristiques du matériel et l'utilité pour la commune, le conseil décide de ne pas l'acquérir.

4) Projet achat parcelle de l'antenne relais téléphonique opérateur Orange : ATC France, loue pour 2 000 €/an cette parcelle. La société propose d'acquérir ce terrain d'une superficie de 75 m² moyennant la somme de 22 000 €. Au vu de l'implantation de l'antenne dans la parcelle

appartenant à la commune, le conseil municipal refuse à l'unanimité la proposition d'acquisition.

5) « Ville Amie des Aînés » : dans le cadre du label « Ami des Aînés » et au renouvellement du conseil municipal, un élu référent doit être désigné. Mmes Agnès BOISSON et Cécile REULIER sont nommées. Elles auront pour mission d'assurer le relais d'information entre la commune et Cholet Agglomération, de participer à des temps d'échange et de concertation, de contribuer à la mise en œuvre et au suivi des actions en faveur des aînés à l'échelle locale.

6) Contrat Local de Santé au sein de Cholet Agglomération 2026-2030 : Mme Agnès BOISSON est désignée référente. Les axes du contrat sont :

- la santé environnementale et cadre de vie favorable à la santé,
- la santé mentale,
- les inégalités sociales et territoriales de santé,
- la participation, communication et gouvernance santé,
- l'accès aux soins.

7) Parc éolien : la commune est souvent sollicitée pour des projets d'installation d'éoliennes. Mr le Maire demande l'avis des élus sur ce système de développement d'énergie sur notre territoire. Après concertation et vote à main levée (1 pour, 2 abstentions, 12 contre), le conseil municipal n'est pas favorable à l'installation de parc éolien.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Bâtiments :**

- **Maison d'Assistantes Maternelles** : les travaux sont terminés, le procès-verbal de réception de fin chantier a été émis le 1^{er} juillet. Les assistantes maternelles de la Maison des Lucioles ont récupéré les clés le 7 juillet. La PMI (Protection Maternelle et Infantile) valide l'accueil pour 16 enfants.

L'inauguration est programmée le vendredi 11 septembre à 18h00.

- **Rénovation énergétique de la Maison Commune de Loisirs Le Lys** : la nouvelle Centrale de Traitement d'Air sera en service le 16 septembre. La réception de fin de chantier est prévue semaine 40.

- **Projet Îlot Urbain (réhabilitation ancien fournil et logement en la réalisation d'un îlot résidentiel de 10 logements et d'une cellule commerciale)** : suite à la rencontre avec le CAUE, avec les renseignements obtenus, l'appel d'offres pour la demande de service d'un cabinet d'architecture sera lancé début septembre.

♦ **Information** : revoir la prise en main du site internet et réaliser une mise à jour.

♦ **Cimetière** : un nouveau portail à 2 vantaux est installé.

♦ **Employés municipaux / associations** :

- réalisation d'une plateforme en béton au fond du terrain en herbe de football et raccordement électrique pour la pose de 14 panneaux publicitaires appartenant au club de l'E.S. Montilliers. La main courante sera reculée d'un mètre derrière le but situé côté boulodrome.

- réaliser un raccordement et pose d'une prise électrique en bas de l'étang de pêche pour que l'association des Vieux tracteurs du Lys puisse s'y brancher lors de leur fête annuelle.

♦ **Etang de baignade** : Thiméo Maussion a pris son poste de surveillant le 1^{er} juillet jusqu'au 1^{er} août inclus. En août l'étang de baignade ne sera pas surveillé.

♦ **Voirie** : à l'utilisation de la piste cyclable en agglomération, une demande de modification de

trottoir est suggérée entre le passage de l'impasse des Galauderies et la rue des Arcades.

Pour rappel, un capteur de comptage de vélos utilisant la piste cyclable entre Montilliers et Vihiers a été posé sur un candélabre. Il s'est avéré que 208 vélos ont empruntés la voie en 8 jours.

♦ **Fêtes et Cérémonies** : la commission s'est réunie pour programmer le 23 octobre prochain une soirée conviviale entre anciens et nouveaux conseillers, les employés municipaux afin de remercier les conseillers du mandat précédent.

♦ **Finances** : compte-rendu de la réunion CLECT et du Pacte de gouvernance.

Indemnités kilométriques : les conseillers doivent noter chaque déplacement à Cholet Agglomération et signer la feuille d'émargement pour pouvoir justifier et bénéficier d'indemnités, dans l'attente d'un accord avec Cholet Agglomération.

Affaires diverses

▫ **France Réseaux** souhaite avoir la possibilité de prendre à bail une petite parcelle appartenant à la commune afin d'y installer une armoire de régulation du réseau électrique en basse tension. Le conseil propose le terrain où sont installés les antennes relais téléphoniques.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 17 septembre 2026 à 20h30.